



Il souhaiterait également que la commission de la vie associative revoit le règlement des 2 salles mise en location.

Le règlement du cimetière devrait être modifié pour prévoir des emplacements pour des cavurnes.

Les différents chiffres de l'agence postale ont doublé depuis son ouverture en janvier 2017.

Marie-Claude Baptiste a assisté à l'assemblée générale des Donneurs de Sang à Gouise et à l'assemblée générale des Sabots Bessaytois. Ils organiseront le 28 juillet prochain le rallye des doryphores.

Le départ en retraite de Madame Catherine Marc, directrice du centre social de Jaligny aura lieu le Jeudi 11 avril.

Dominique Vizier annonce le repas de Pâques de la cantine du 12 avril qui compte déjà 128 enfants inscrits.

Il faudra contacter Monsieur Sabot, d'Orange pour savoir ou en est l'installation de l'antenne.

Céline Chevalier fait part d'une initiative du CMJ de ramasser les déchets sur la commune le 15 mai à partir de 14h. Le CMJ devrait également visiter la Préfecture. Leur projet « Pépit » pour faire découvrir la commune avance aussi. Les enfants ont signalé qu'ils trouvaient la rue du lavoir dangereuse pour les piétons. Il faudrait peut-être la mettre en sens unique ?

Sylvain Bonjean propose de mettre une serrure avec une programmation horaire dans les sanitaires publics.

Guy Lelay trouve inadmissible que la communauté d'agglomération de Moulins n'ait pas fait le nécessaire pour aménager la zone en face de la biscuiterie ce qui aurait permis de garder le garage Lachouette sur la commune. Michel Simon comme les autres membres du Conseil ne comprennent pas aussi que le service développement économique de la communauté d'agglomération n'ait pas fait en temps voulu les aménagements qui auraient permis l'installation de cette entreprise.

Michel Simon indique qu'il va intervenir auprès de la communauté d'agglomération pour que cette parcelle soit aménagée pour accueillir de nouvelles entreprises.

Il demande ou en est le projet de permanence d'un médecin au cabinet médical. Michel Simon lui répond que maintenant qu'un troisième médecin s'est installé au cabinet médical de Neuilly, il espère qu'il sera possible qu'une permanence se mette en place.

Moulins Habitat devrait bientôt présenter et déposer son permis de construire pour son projet de réhabilitation de l'école Bosco par des logements.

Martine Goueffon annonce que la commune de Bessay a reçu le premier prix départemental pour la présentation de son environnement floral et paysager. Sa candidature pour les villages fleuris a été proposée au jury régional dans la catégorie 1000 à 5000 habitants.

Madame Fanny Périchon a été embauchée à mi-temps au RAM. Elle fera sa permanence à Bessay le lundi ou le vendredi matin.

Séance levée à 22h44